

LITTORAL DE LA COMMUNE DE LANDUNVEZ

- ▣ **Typologie** : sites naturels littoraux
- ▣ **Nom** : littoral de la commune de Landunvez
- ▣ **Commune concernée** : Landunvez
- ▣ **Acte et date de classement** : décret du 19 avril 1999
- ▣ **Critère de classement** : pittoresque
- ▣ **Surface** : 734,90 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
 - Conseil général
 - communal
 - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : site Natura 2000 (Directive habitats)
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant



Description

Le site englobe une partie du littoral de la commune de Landunvez allant de la plage de Trémazan au nord jusqu'à la pointe de Beg ar Garo au sud, ainsi qu'une portion du domaine maritime qui le borde sur une bande de 500 mètres parallèle au trait de côte et intégrant l'île de Yoc'h.

La route touristique départementale n° 27 et le sentier de grande randonnée n° 34 qui longent le littoral de Landunvez sont les chemins principaux pour découvrir le site. Depuis ceux-ci, des panoramas grandioses s'offrent aux promeneurs sur le littoral et la mer.

Un plateau dénudé de végétation haute

Le site est constitué d'un vaste plateau granitique s'élevant en moyenne de vingt à trente mètres au-dessus du niveau de la mer.

Situé à l'extrême ouest de la Bretagne, face à la mer de la Manche, il est exposé à des conditions climatiques extrêmes qui sont à l'origine d'un paysage côtier peu banal. Lorsqu'on parcourt la route touristique, s'offrent à nous un paysage très ouvert, complètement dépouillé de végétation haute. Celle-ci, très rase, est principale-

▼ *La balise de la pointe de Landunvez est un point de repère important dans le paysage.*

▼ *Le site présente un paysage très plat et très ouvert dans lequel serpente une large route touristique.*



n°4

LITTORAL DE LA COMMUNE DE LANDUNVEZ | atlas des sites classés du Finistère

LITTORAL DE LA COMMUNE DE LANDUNVEZ

23



▲ De gros blocs rocheux sculpturaux ponctuent le bord de mer.

ment constituée de pelouses aérohalines de bord de mer et d'une lande littorale très basse à arméries et à fétuques, seules capables de se développer et de s'adapter aux conditions de vie particulières de ce milieu souvent soumis aux tempêtes. Les arméries forment de somptueux tapis de petites fleurs roses en été. Elles contrastent avec les couleurs jaunes des fétuques qui se mêlent à elles ainsi qu'avec la verdure des pelouses littorales qui les jouxtent.

L'absence de végétation haute couplée à la platitude du relief offre un paysage extrêmement dégagé avec des vues très lointaines vers le large et le littoral mais aussi vers les terres.

Ainsi, le sillon gris clair que forme la route départementale n° 27 qui longe la côte est très visible, très loin dans le paysage. Il contraste avec le paysage de lande rase et de pelouse littorale dans lequel il serpente.

Dans ces grands espaces si ouverts, chaque élément vertical se détache extrêmement bien à l'horizon et devient un point

de repère important. Ainsi, se dessinent au loin comme des ombres chinoises, les rochers, les balises, les habitations mais aussi les voitures sur la route touristique et les piétons pratiquant le sentier côtier.

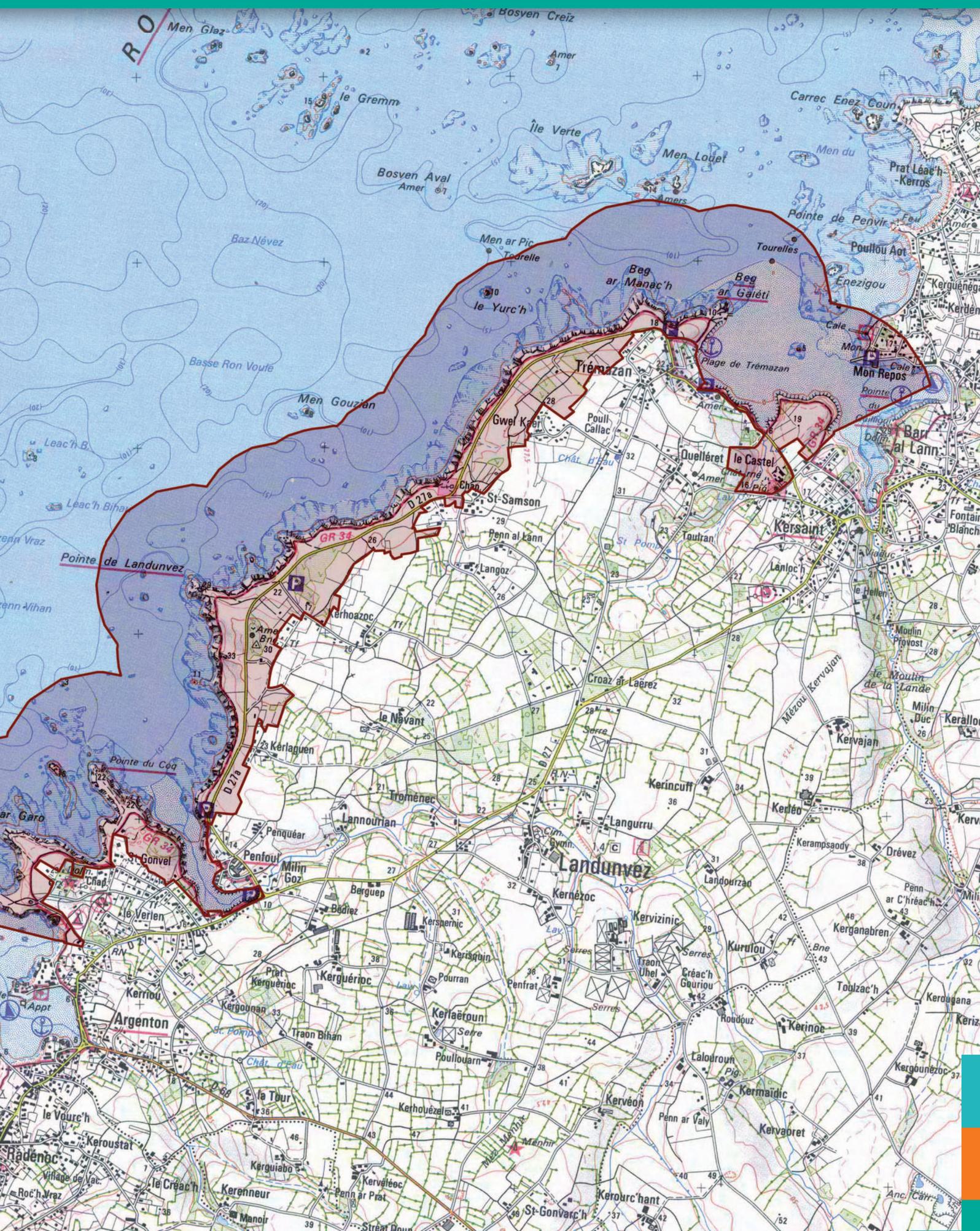
Un littoral sculpté par les assauts de la mer

Lorsqu'on s'approche de la mer, la roche devient de plus en plus présente. Des blocs granitiques se mêlent aux pelouses et à la lande. Ils émergent à l'horizon en formant des pics acérés. Chaque rocher possède une forme originale. Ce paysage chaotique témoigne de la rudesse du climat. Au bord de l'eau, les pelouses s'arrêtent net pour laisser place à des dédales de blocs granitiques qui plongent vers la mer.

De longues pointes rocheuses s'avancent à l'horizon vers le large. Elles sont surmontées de blocs granitiques aux formes variées. Ce sont par exemple la pointe du Coq et la pointe de Landunvez, remarquable au lointain par ses rochers sculpturaux aux formes rondes.

▼ La chapelle Saint-Samson se dresse à l'horizon dans ce paysage très plat.







▲ Le sentier de grande randonnée n° 34.

▲ Chaque rocher possède une forme originale.

▲ La plage de Trémazan.

Dans ce paysage relativement homogène, des éléments patrimoniaux détachent leur silhouette à l'horizon

Une balise, amer situé sur la pointe de Landunvez, est un point de repère important dont la silhouette conique se voit de très loin. Au bord du littoral, la chapelle de Saint-Samson s'élève dans ce plateau dénudé, elle est le témoin d'un lieu de culte très ancien. Au nord, à l'arrière de la plage de Trémazan, se dresse la tour d'un ancien château, vestige d'une forteresse médiévale du XIV^e siècle.

Au nord, dans une anse protégée entre deux pointes rocheuses, la côte est ourlée d'une longue plage de sable fin, très appréciée des touristes et dont la douceur et les couleurs beiges claires tranchent avec les rochers noirs taillés par la mer qui la borde.

Au sud, une ria, large vallée soumise aux marées, s'enfonce un peu dans les terres. Elle offre une végétation plus abondante que sur le littoral, avec parfois des boisements assez denses qui cernent un fond de vallée large et très envasé. Quelques rochers viennent ponctuer ça et là la ria. Tout au sud du site classé, depuis la pointe de Beg ar Garo, on peut apercevoir l'île de Yoc'h, sur laquelle on accède à marée basse. Elle présente une silhouette très plate, dépourvue de végétation haute et sur laquelle se détache la silhouette de nombreux blocs rocheux aux formes sculpturales et variées.

Sur le littoral sud, on trouve également de petites anses de sables fin protégées par de longues pointes rocheuses.

Diagnostic

La haute qualité de ce littoral peu typique a attiré depuis longtemps de nombreux touristes.

Le site sert à de nombreuses activités : pêche à la ligne depuis les pointes rocheuses, randonnées sur le sentier côtier, promenades à cheval, balades en voiture ou à vélo depuis la route touristique, pratique

des sports nautiques sur les plages...

Le site se trouve souvent surfréquenté et les aménagements anthropiques se multiplient sur le littoral.

Chaque année, plus de 400 000 véhicules empruntent la départementale touristique et environ 30 000 piétons fréquentent la côte de Landunvez. Le littoral se trouve de plus en plus abîmé car trop piétiné par les nombreux promeneurs. La dégradation du sol est lente, mais certaine. Le surpiétinement modifie progressivement la couverture végétale et sa flore diversifiée. Le sol se trouve laissé à nu par endroit, exposé à l'érosion. Ce phénomène est très accentué autour des pointes rocheuses, très fréquentées, où la végétation tend à disparaître complètement. D'autre part, le piétinement sur les sentiers en pente a tendance à favoriser le ravinement. Les cheminements piétons se multiplient également par des passages trop fréquents, détruisant des habitats naturels d'un grand intérêt biologique et paysager.

La côte est protégée par différentes mesures réglementaires

Outre son classement, la côte de Landunvez est également reconnue comme espace remarquable au titre de la loi littoral. Cela se traduit par un classement en zone naturelle non constructible au plan local d'urbanisme.

Pour pallier à la surfréquentation et pour restaurer le site endommagé, la communauté de communes du Pays d'Iroise a mis en place un « contrat nature » en 2006 pour aménager le site en partenariat avec le Conseil général. Ce dispositif vise à canaliser les flux sur le chemin côtier et à empêcher le piétinement de la lande par la mise en place de petites clôtures discrètes, constituées de piquets en bois reliés par un câble métallique, au bord du chemin de grande randonnée. La végétation peut alors repousser spontanément à certains endroits.

Des aménagements plus ponctuels sont

prévus pour faciliter la promenade et la sécurité sur le sentier côtier avec la mise en place d'embranchements par exemple. La route départementale n° 27 est un haut lieu touristique. Cette voie serpente à travers la lande rase et les pelouses littorales. Elle est très prégnante dans ce paysage très ouvert et laisse à l'horizon un large sillon gris qui dénote avec la haute qualité paysagère du site.

Tous les aménagements réalisés le long de cette route sont bien visibles en raison du paysage très dégagé visuellement. Les aires de parking, constituées d'une simple nappe d'enrobé, sont très dévalorisantes et très voyantes.

Le bord de la route a été aménagé avec des rigoles en béton qui canalisent l'eau vers les fossés. Cet aménagement ostensible dévalorise le site classé. D'autres éléments tels que des panneaux de signalisation s'intègrent difficilement. Ces objets verticaux se voient de très loin.

L'habitat diffus qui jouxte le site classé est également très visible. La diversité des qualités architecturales peut nuire par endroits à la beauté du site.

Enjeux - Orientations

- Poursuivre les recommandations du « contrat nature ».
- Canaliser les flux sur le chemin de grande randonnée n° 34.
- Requalifier la route touristique (recalibrage de la voie, assainissement, signalisation, etc.).
- Requalifier les aménagements anthropiques (parkings, zones de point de vue, etc.).